



TRAJECTOIRE D'EXPLOITATION

FOCUS SUR...

Travail du sol par traction équine dans la vigne

FILIERE ÉQUINE

Traction équine

RÉGION



LA TRACTION ÉQUINE EN BREF...

Bien que n'ayant jamais totalement disparue, la traction équine en France a connue et connaît encore d'importantes mutations depuis sa période de pleine activité (avant-guerre) jusqu'à aujourd'hui. Souvent considérées comme obsolètes, les activités de traction équine ont perdu grâce à quelques passionnés. Elles connaissent, depuis une trentaine d'années, une nouvelle dynamique car elles sont en phase avec les évolutions sociétales et les attentes du public notamment concernant le respect de l'environnement. Une récente enquête (non exhaustive)¹ menée auprès des utilisateurs professionnels d'équidés de travail montre qu'un tiers d'entre eux pratique le travail du sol dans les vignes. Bien qu'ayant le mérite d'exister, ces chiffres sont certainement sous-estimés donnant une image très partielle de l'utilisation professionnelle de la traction équine en France. Ainsi, le cheval semble revenir en force dans la vigne depuis une dizaine d'années, que ce soit sous forme de prestations de service ou en régie interne (les domaines viticoles sont alors propriétaires des chevaux et intègrent un salarié meneur qui réalise les travaux avec le cheval). Et, de plus en plus de domaines, quelque-soit leur taille, renommés ou moins connus, mobilisent de nouveau le cheval majoritairement pour l'entretien des sols.

Un comtois et son cocher-laboureur dans la vigne

L'entreprise d'Olivier, créée il y a pratiquement 20 ans, est entièrement dédiée à la traction équine. Le travail du sol dans la vigne avec ses chevaux en constitue le cœur de métier, même si les interventions en tant que conseiller et formateur en traction équine prennent une part croissante.

Une passion pour l'agronomie, le respect de la terre et la rencontre avec le cheval lors de ses études sont à l'origine des objectifs de travail et de la philosophie de son entreprise. Olivier souhaite alors utiliser et valoriser le cheval pour ses qualités, ses compétences et la grande technicité qu'il apporte dans le travail du sol, non pas comme un simple outil mais comme un partenaire de travail. Tout en répondant à un réel besoin pour la vigne dans un cadre professionnel, l'objectif est de replacer le cheval là où il apporte une plus-value, non pas en concurrence avec le tracteur, mais en complémentarité.

Au-delà de la « publicité » qu'apporterait le cheval, rarement recherchée par les domaines viticoles, ces derniers s'intéressent surtout à la préservation des sols et à la qualité du travail permises grâce au travail avec le cheval (Equivigne 2020²). La traction équine apporte par ailleurs une alternative réaliste au tout mécanisé ainsi qu'une piste à suivre afin de diminuer les impacts du désherbage mécanique motorisé ou chimique sur l'environnement.



¹ Observatoire Economique et Social des équidés de travail 2020 réalisé par la SFET auprès de 1 858 répondants (hors élevage)

² Equivigne 2020 réalisé par l'IFCE en partenariat avec l'IFV auprès de 96 domaines viticoles mobilisant le cheval pour l'entretien de leurs sols

Données repères 2019

Statut : Entreprise individuelle
« Exploitant de chevaux de travail »

Main-d'œuvre : 1 ETP

Surfaces : 13 ha au total dont 12Ha de surface pastorale. 4 ha en propriété et 9 ha en mise à disposition gratuite, le tout réparti sur 29 parcelles

Equidés : 2 chevaux

- **Joyeux :** Hongre, Trait Comtois, acheté à l'âge de 2 ans en 2001 non débourré, aujourd'hui retraité, même s'il intervient encore ponctuellement en vigne et souvent pour les formations.
- **Aramis :** Hongre, Trait Comtois, acheté à 2 ans en 2013, déjà débourré pour le travail.

Infrastructures

Très limitées étant donné le peu de besoin en terme d'hébergement et de stockage :

- 1 grange pour ranger le gros matériel (remorques...) ainsi que les nombreux outils de travail du sol ;
- 1 camion bétailière ;
- 1 sellerie permet de ranger l'ensemble des colliers, harnais porte-mors, palonniers, guides...

**Investissement matériel initial
(réalisé entre 2001 et 2005 essentiellement - € HT)**

Joyeux (2001) : 1 500 €. Cheval non formé

Aramis (2013) : 5 000 €. Cheval prêt au travail

1 camion bétailière (2005 ; 160 000 km) : 21 000 €

1 ancienne voiture d'attelage anglaise : 1 500€

1 « base » de voiture d'attelage achetée pour transformation : 1 500 €

2 Charrettes agricoles pour les vendanges

Nombreux harnais et colliers :

- 1 Collier par cheval : 1 150 €
- 3 araignées agricoles : 700 € pièce
- 2 harnais de travail agricole : 700 € pièce
- 1 harnais de transport en simple : 1 500 €
- 1 harnais de transport en paire : 1 700 €

Nombreux outils agricoles essentiellement échangés ou récupérés (notamment anciens)

Chiffres clés de l'activité 2019

**Prestations de travail du sol par traction équine en vigne :
73 % du produit brut annuel**

13 clients en 2019 répartis dans le 1/4 sud-est de la France.

Le volume de prestation est très variable d'un domaine à l'autre :

- 1 client concentre plus de 60 % de l'activité avec une vingtaine d'interventions (1 intervention = réalisation d'une opération qui peut s'étaler sur plusieurs jours) ;
- 4 clients avec chacun un volume inférieur à 5 000€ / an pour 4 à 9 interventions par domaine ;
- 6 clients avec moins de 1 000 € pour 1 à 4 interventions par domaine, le plus petit étant de 150 € pour une seule intervention.

Au total, Olivier réalise plus de 60 interventions annuelles avec en moyenne environ 200 jours de travail par an.

**Prestations de formation/conseil à la traction équine :
24 % du produit brut annuel**

Cette activité est proposée sous deux formes :

- **Formation pour adultes :** Réalisée via des organismes de formation types CFPPA (CS UCAC = Certificat de Spécialisation « Utilisation et conduite d'attelage de chevaux »). Ces organismes génèrent environ 70 % de l'activité de formation pour un coût variant de 8 €/h/stagiaire à 750 €/jour.
 - **Conseils et expertises :** A destination de domaines viticoles, désireux de se former ou se perfectionner dans le travail au cheval, ce volet représente 30 % de l'activité de formation/conseil. Cette prestation peut comprendre une aide à la mise en place de la traction équine sur le domaine et la sélection d'un cheval. Les tarifs sont variables en fonction d'un contenu adapté à la demande.
- Cette activité concernait 6 clients en 2019.

Coûts d'interventions facturés à l'heure (HT) :

- Entretien courant : 70 €
- Interventions occasionnelles : 80 €
- Remise en état : 96 €
- Déplacements : 0,97 € du km.
- La TVA varie de 10 à 20 % en fonction des travaux effectués.

**Transport / Tourisme en attelage :
2 % du produit brut annuel**

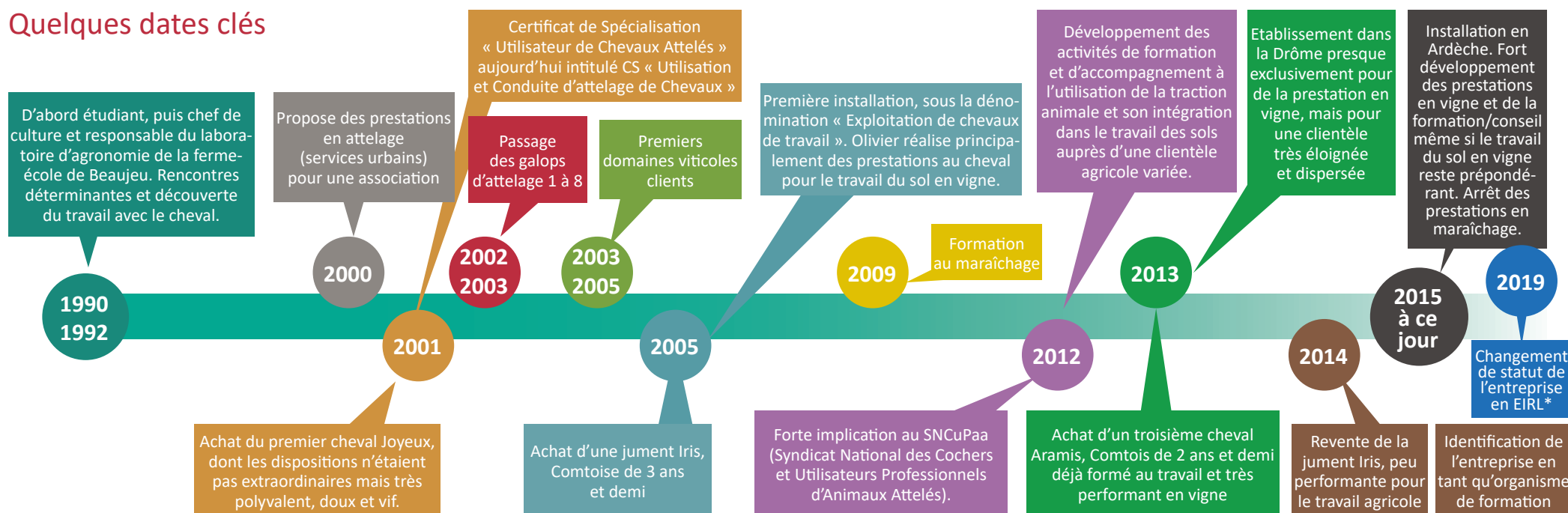
Historiquement et par volonté de garder cette relation, 2 journées de transport et ballades/découvertes sont réalisées tous les ans en juillet pour un centre de vacances accueillant des enfants handicapés.

Historique de l'exploitation

C'est à la ferme-école de Beaujeu, où il suit ses études en 1990, qu'Olivier fait des rencontres humaines et des découvertes déterminantes pour la suite de son parcours. Le cheval étant mobilisé sur différents travaux des 50 ha de la ferme-école (débardage, maraîchage, labour des 1,5 ha de vigne...), Olivier découvre l'économie et l'usage du cheval et le métier de cocher-laboureur. À l'issue de sa formation, il demeure à la ferme-école comme chef de culture et responsable du laboratoire d'agronomie, conjuguant ainsi son intérêt pour une utilisation respectueuse des sols et sa récente passion. A la fermeture de l'école, il réalise des prestations en attelage dans la région de Sommières et s'engage dans différentes formations indispensables à la professionnalisation dans le domaine de la traction équine. A la suite de ces formations et avec l'achat de son premier cheval en 2001, il réalise ses premières prestations de travail du sol dans la vigne et s'installe officiellement comme prestataire. Afin de satisfaire les demandes, il est contraint de réaliser des déplacements importants et nombreux.

Il est alors tenté par l'installation comme maraîcher réalisant les travaux avec ses chevaux et se forme dans cette spécialité. Malheureusement, les différentes tentatives d'installation dans ce domaine restent peu concluantes. A partir de 2012, Olivier s'implique alors fortement au niveau national pour promouvoir la traction équine en prenant des responsabilités au sein du Syndicat National des Cochers et Utilisateurs Professionnels d'Animaux attelés. Il concentre son activité autour du travail du sol dans la vigne et la formation en traction animale auprès d'une clientèle variée. Etabli dans la Drôme, son rayon d'action reste important, s'étendant depuis Montélimar au Nord jusqu'à Saint-Tropez en passant par Montpellier et Châteauneuf du Pape. En 2015, Olivier installe son entreprise en Ardèche à proximité d'Aubenas où il poursuit le développement de ses deux principales activités : travail du sol en vigne et formation qu'il assure seul avec ses deux chevaux.

Quelques dates clés



Spécificités point par point

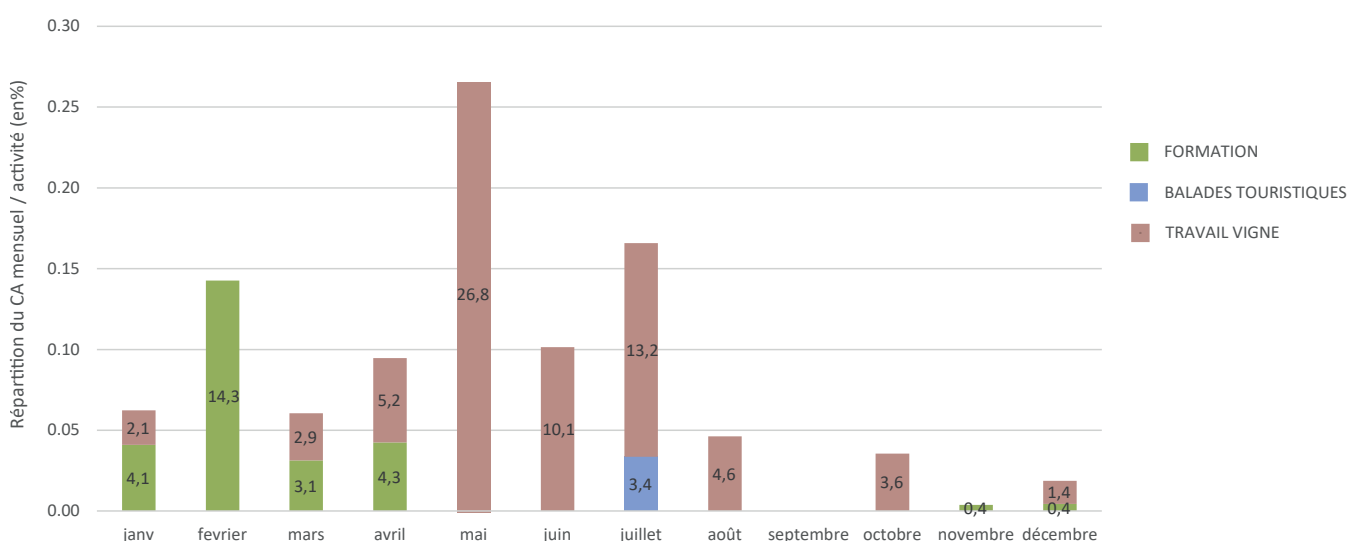
Une activité centrée sur le travail du sol dans la vigne

Après un parcours riche et diversifié, la création de son entreprise en 2005 a conduit Olivier, au fil du temps, à recentrer son activité autour de deux thématiques principales :

- le travail du sol dans la vigne, qui représente l'activité principale et historique ;
- et la formation/conseil autour de la traction équine, dont la part augmente progressivement.

Pour des raisons historiques et de relations humaines, une activité de promenade attelée, pour un centre d'enfants handicapés, perdure. Celle-ci reste cependant marginale ne représentant que quelques jours de travail annuel.

Graphique 1 : répartition annuelle du Chiffre d'affaires 2019 par mois et par activité



Directement lié à la culture du raisin, le travail du sol connaît inévitablement une forte « saisonnalité » conduisant à un pic d'activité très marqué au cours de l'année, comme le reflète la répartition mensuelle du chiffre d'affaires annuel du graphique n°1. Bien que des travaux soient nécessaires tout au long de l'année, les interventions au cheval dans la vigne se concentrent principalement entre mars et août avec un pic très marqué de mai à juillet.

Le travail du sol dans la vigne s'articule autour de 6 opérations principales réparties tout au long de l'année selon les conditions pédoclimatiques (cf. tableau n°1). À celles-ci s'ajoutent quelques tâches liées à l'entretien de la vigne elle-même (et non du sol) ainsi qu'aux vendanges. Ces opérations dont dépendent directement le développement de la vigne et du raisin doivent être réalisées sur toutes les parcelles presque simultanément et entre mai et juillet, induisant une importante concentration du travail.

Tableau 1 : répartition annuelle des activités de l'entreprise

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
FORMATION / CONSEIL												
BALADES TOURISTIQUES												
TRAVAIL VIGNE												
Labour automne												
Labour fin hiver												
Décavaillonnage												
Labour printemps												
Binages												

Ces opérations nécessitent généralement une bonne technicité et souvent une grande précision permise par l'utilisation du cheval. Leurs différentes caractéristiques sont détaillées dans le tableau n°2 qui sont valables dans le quart sud-est de la France.

Tableau 2 : détail des différentes opérations du sol et autres tâches conduites au cheval dans la vigne dans le sud-est de la France

	Période optimale	Détails action	Outils	Nombre de passages/rang
TRAVAUX DU SOL				
Labour d'automne	Fin septembre, début octobre	Butter : pousser la terre vers les pieds de vigne	Charrue vigneronne à bricole ou brancards (côteaux)	4 à 10 selon la nature du sol
Labour de fin d'hiver	Janvier à mars	Débuter : tirer la terre entre les rangs	Charrue vigneronne à bricole ou brancards (côteaux)	4 à 10 selon la nature du sol
Décavaillonnage	Avril	Couper la butte entre les pieds de vigne sous le rang	Décavaillonneuse	2 selon la nature du sol
Labour de printemps	Avril à juin	Mise à plat	Charrue vigneronne à bricole ou brancards Versoir plus petit voir double si petits socs	4 à 10 selon la nature du sol
Binages	Mai à juillet	Entre les rangs	Charrue à 2 corps	2 à 3 selon la pousse de l'herbe
		Sous le rang	Charrue à 1 corps	
Griffage	Selon les besoins entre les opérations ci-dessus	Griffage entre les rangs +/- profond après tassement dû à la pluie, aux passages des engins motorisés...	Cultivateurs 5 à 7 dents Canadien 6 dents (1 cheval) Canadien 9 dents (2 chevaux)	2 à 3 selon la pousse de l'herbe
AUTRES TÂCHES				
Pulvérisation	Tous les 8 jours en saison		Brouette solo montée sur charriot de l'armée suisse	
Poudrage			Soufreuse à cheval	
Écimage	Juin	Manuel	Charrette	
Vendanges		Mise en caissettes	Charrette	1 tous les 4 rangs
Taille des sarments				

Le travail du sol dans la vigne concerne actuellement une quinzaine de clients réguliers (13 en 2019) pour lesquels le volume de prestation est très hétérogène. Par exemple, un client représente à lui seul plus de 60 % du revenu lié à la prestation dans la vigne pour plus de 20 interventions annuelles. Inversement 6 des 13 clients en 2019, représentent un montant de prestation inférieur à 1 000 € chacun pour 1 à 4 interventions annuelles. La plus petite prestation étant de 150 € pour 1 intervention.

COÛT DES PRESTATIONS

ENTRETIEN	Travail intégral, à l'année, selon l'itinéraire technique utilisant les outils de travail du sol traditionnels avec ou sans les options de traitement, poudrage, vendanges...	70 € HT/heure
INTERVENTIONS OCCASIONNELLES	Interventions ponctuelles dans l'année (binage sur et sous le rang, décavaillonnage...) sur une terre déjà travaillée mécaniquement et rigoureusement préparée pour le passage du cheval (sol meuble, ouverture de raies pour le décavaillonnage et le binage sous le rang)	80 € HT/heure
REMISE EN ÉTAT	Remise en état de terres notamment conduites en désherbage chimique intégral, ouverture de chantiers, travaux d'urgence (décavaillonnage « sauvage »)...	96 € HT/heure
FRAIS DE DÉPLACEMENT		0,97 € / km

Formation/conseil en traction équine

L'activité de formation/conseil peut, au moins partiellement, s'émanciper des contraintes saisonnières, surtout lorsqu'il s'agit de théorie ou de travaux pratiques relatifs à la conduite des chevaux. Sa répartition annuelle peut cependant être partiellement contrainte par les attentes des clients ou les plannings de déroulement des formations. Cette activité permet cependant un certain étalement de l'activité sur l'année, notamment durant les mois d'hiver moins concernés par les travaux de la vigne, comme l'illustrent les graphique et tableau n°1.

Les formations/conseils dispensés s'articulent autour de deux principales modalités et concernent 3 grands types de clientèles :

La formation théorique et technique concerne principalement la connaissance des chevaux et les techniques de menage : approche des chevaux, physiologie et morphologie, alimentation, rythme de travail, outils et équipement pour les différents travaux agricoles, mise en situation de menage et de travail... Ce type de formation s'adresse à des personnes pouvant être totalement novices avec les chevaux, ou plus expérimentées. Ces formations sont le plus souvent dispensées via des organismes de formation tels que des CIVAM, des CFPPA, l'IFCE proposant la formation au CS UCAC...

L'accompagnement type coaching : cette modalité de formation/conseil peut mobiliser des thématiques identiques à la précédente, en prenant souvent la forme d'un accompagnement individuel. L'intervention peut alors être beaucoup plus large et inclure la formation au travail du sol avec un cheval et d'autres items précédemment cités. Elle comporte également une analyse et une aide pour intégrer au mieux ce travail du cheval dans l'itinéraire technique du domaine. Elle peut également aller jusqu'à l'accompagnement pour l'acquisition et la formation d'un ou plusieurs chevaux.

COÛT DES PRESTATIONS

La demande varie annuellement et une dizaine de clients ou organismes font régulièrement appel à l'entreprise pour de telles formations/conseils. En 2019, cette activité concernait 6 clients pour un produit représentant un peu moins du tiers du chiffre d'affaires total. Deux clients concentrent à eux seul plus de 70 % des revenus liés à cette activité.

Pour les accompagnements individuels, la prestation est facturée sous forme de forfait journée pouvant aller de 300 à 750 €/jour HT.

Lorsqu'il s'agit d'organismes de formation (OF), le tarif de prestation peut être imposé par ce dernier et varier selon les OF, souvent autour de 8€/heure/stagiaire (CFPPA par ex).

Quelques indicateurs de fonctionnement

Résultats économiques - Chiffres globaux (compta clôture 31 mars 2019)

	2019	Moyenne 2017-2020
Produit brut total	38 232 €	37 714 €
Produit brut/UMO totale	38 232 €	37 714 €
Produit brut/équidé présent	19 116 €	-
Vente de produits	38 232 €	37 714 €
Dont produits de traction (hors formation/conseil)	28 073 €	-
Charges opérationnelles	1 540 €	1 550 €
Charges de structures (hors amortissements et frais financiers)	31 923 €	24 106 €
EBE/UMO	6 662 €	12 057 €
EBE/PB	17 %	32 %

Avec plus de 15 ans d'existence, l'entreprise a atteint une certaine stabilité et maturité, avec un chiffre d'affaires annuel et régulier proche de 40 000 €. Cependant, des variations annuelles peuvent être enregistrées en fonction de divers facteurs : Arrêt de contractualisation avec certains clients, ou inversement contractualisation avec de nouveaux, dont l'éloignement peut générer des frais de déplacements supplémentaires ; remplacement de matériel ou véhicule ; cheval ou meneur blessé...

Ainsi en 2019, des frais de déplacements (en lien avec l'arrivée de clients plus éloignés) et notamment des frais de gestion exceptionnellement importants dûs aux ajustements comptables liés au changement de statut (passage d'EI à EIRL), ont conduit à une augmentation des charges de structures (pratiquement 32 000 € contre 24 000 € en moyenne sur les 4 années de 2017 à 2020). La valeur de l'EBE/PB s'en ressent avec seulement 17 % alors qu'en moyenne sur les 4 années (2017 à 2020), il s'élève à 32 %. Cette dernière valeur témoignant plutôt d'une entreprise en bonne santé.

Impact environnemental, bien-être, social (travail, pénibilité)

Le responsable de l'entreprise ne cherche pas à réaliser des prestations à tout crin, mais sélectionne celles-ci en fonction de leur intérêt en terme de limitation des impacts environnementaux. Ainsi, le travail avec le cheval, répond directement à cette attente limitant certains effets négatifs sur l'environnement et sur la nature des sols (pollution sonore, visuelle, GES, coût carbone, tassement, atteintes au système racinaire, blocages de la circulation de l'eau...). Le respect de la fertilité des sols est également recherché en proposant une intégration concrète du travail au cheval dans les itinéraires techniques et les conduites d'exploitation.

Cette recherche se traduit par des propositions discutées directement avec les propriétaires et chefs de culture, sur les interventions opportunes à réaliser au cheval : type d'opérations, périodes d'intervention, périodicité, parcelles concernées, articulation avec les autres interventions sur la parcelle, complémentarité avec les interventions motorisées...

D'une façon générale, les interventions recherchées sont celles pour lesquelles le cheval apporte une réelle plus-value environnementale, agricole et sociale. Priorité est donnée par exemple aux interventions réalisées dans le cadre d'une conversion du tout chimique vers son abandon, avec une réelle réflexion sur les modalités d'utilisation des sols (gestion de l'enherbement, utilisation d'engrais verts versus d'intrants et de produits phytosanitaires...) et de la place du cheval dans l'itinéraire technique.

Cette vision du travail au cheval passe par une dimension sociale importante nécessitant des échanges réguliers et suivis avec les acteurs concernés (propriétaires, chefs de culture, tractoristes...) afin de travailler ensemble dans la même direction. Il ne s'agit pas de proposer une simple prestation pour une tâche définie avec un cheval, il s'agit de travailler avec les acteurs au profit de la terre.

Enfin, Olivier porte une attention particulière aux chevaux qui sont ici de véritables partenaires, bénéficiant de tous les soins nécessaires, mais également des jours de repos et horaires de travail adaptés à leurs capacités et leur confort.

Analyse stratégique



Forces

- Expertises complémentaires en agronomie et traction animale
- Grande connaissance de la vigne et de sa culture
- Grande expérience du travail du sol réalisé avec le cheval
- Capacité à échanger sur les pratiques mises en place au sein des domaines
- Autonomie dans le travail et son organisation
- Fidélisation de la clientèle
- Travail suivi et de qualité
- Implication dans le syndicat professionnel de la traction animale
- Répartition hétérogène du chiffre d'affaires avec quelques clients très prépondérants



Faiblesses

- Travail seul, peu ou pas de solution de remplacement ou appui en cas de besoin
- Très forte saisonnalité du travail avec une charge élevée en été. Rythme de travail important et travail physique
- Déplacements quotidiens importants car clientèle éloignée et dispersée
- Charge de travail répartie essentiellement sur un seul cheval : fragilité en cas de blessure par exemple



Opportunités

- Réponse de la traction équine aux attentes d'une partie des consommateurs
- Apport de solutions par la traction équine pour une conversion vers des pratiques plus durables
- Nécessité d'adapter certaines pratiques agricoles, notamment dans la vigne, du fait du dérèglement climatique
- Demande d'interventions croissante de la part des viticulteurs



Menaces

- Opposition de certains groupes d'opinion au travail des animaux



Regard d'entrepreneur

Qui veut voyager loin ménage sa monture.

Le rapport qu'entretiennent les chevaux et les hommes engagés dans un « travailler » en commun, émeut autant qu'il interroge nos nouveaux regards sur la coopération et l'intérêt mutuel. En plus de sa force physique, le cheval nous fait un autre don, il nous réconcilie avec la terre.



Facteurs clés de réussite

- Un projet construit sur des valeurs personnelles fortes, Grande motivation et passion pour le travail avec le cheval et le respect de la vie des sols facilitant un engagement en temps et physique important
- Formation professionnelle ciblée et de qualité (CS UCAC, Galops)
- Sélection de la clientèle permettant un travail en confiance et sur le long terme
- Professionnalisme, rigueur pour réaliser des prestations de qualité
- Sens du dialogue avec les clients
- Expertise de la culture de la vigne et de l'entretien des sols
- Réseau relationnel

Ce travail a été réalisé par Laurent Maly avec la collaboration de Clémence Bénézet et Mélanie Conraud de l'IFCE, et de Sophie Boyer-Lafaurie de l'Institut de l'Élevage, dans le cadre du projet DOGESET et du Réseau national Économique de la Filière Équine
Contact : sophie.boyer-lafaurie@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage - Mars 2022 - Référence idele : 00 22 602 005
Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Laurent Maly (IFCE)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
L'État
Égalité
Territoires

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

